



*Communiqué de presse
Paris, le 13 avril 2018*

Vers une gestion durable de la forêt francilienne Élaboration du Programme régional de la forêt et du bois d'Île-de-France

La préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, et la Région Île-de-France, ont lancé, le 11 avril, les travaux d'élaboration du Programme régional de la forêt et du bois. Institué par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, le Programme régional de la forêt et du bois (PRFB) est une adaptation au contexte de l'Île-de-France des orientations et objectifs du Programme national de la forêt et du bois (PNFB) approuvé par décret le 8 février 2017. La Région Île-de-France a adopté une stratégie forêt-bois en novembre 2017 : elle sera le cadre de sa contribution à ces travaux conjoints.

Six objectifs majeurs pour la politique forestière régionale

Le PRFB, dont l'élaboration est prévue à l'automne 2018, est le document de cadrage de la politique forestière régionale pour les dix prochaines années. Il est élaboré en concertation avec toutes les parties prenantes de la filière forêt et bois, les acteurs de la société civile, les associations ainsi que le public qui est invité à y contribuer. Le PRFB se décline en six grands objectifs :

- assurer la pérennité de la forêt ;
- créer de la valeur en mobilisant durablement une ressource bois de qualité tout en garantissant un approvisionnement durable ;
- valoriser au mieux la ressource locale ;
- répondre aux attentes des citoyens ;
- conjuguer atténuation et adaptation des forêts au changement climatique ;
- connaître, préserver et valoriser la multifonctionnalité de la forêt.

La forêt, un patrimoine francilien à fort potentiel

L'Île-de-France est une grande région forestière au potentiel sous-exploité. Les activités économiques de transformation sont quasiment absentes du territoire régional, malgré un formidable potentiel de marché.

La gestion forestière durable rend en outre de multiples services pour le bien-être et la santé des Franciliens, pour la préservation de ressources naturelles et de la biodiversité et pour la lutte contre le changement climatique.

La forêt francilienne, multifonctionnelle, se trouve ainsi au croisement de multiples enjeux indissociables. Ce patrimoine d'une grande diversité biologique se doit donc d'être préservé et géré durablement pour lui permettre d'assurer à long terme son rôle social et écologique, tout en valorisant son potentiel économique.

Contacts presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France / 01 82 52 40 25 /
pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

Région Île-de-France : 01 53 85 66 45
servicepresse@iledefrance.fr
<https://www.iledefrance.fr/>
[@iledefrance](https://twitter.com/iledefrance)